



SAINT-VALENTIN

Rapport du Maire

Du 4 juillet 2023

Tel que prévu à l'article 176.2.2 du code municipal je vous fais rapport des faits saillants du rapport financier consolidé et audité du vérificateur externe pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2022.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES 2022

Réalisation 2022

REVENUS

Taxes	1 029 533
Transferts	462 865
Services rendus	14 222
Imposition de droits	22 700
Amendes et pénalités	14 219
Intérêts	25 964
Autres revenus	23 287
	<u>1 592 790</u>

CHARGES

Administration générale	364 270
Sécurité publique	244 073
Transport	230 475
Hygiène du milieu	121 002
Santé et bien-être	0
Urbanisme et mise en valeur	31 275
Loisirs et culture	76 861
Frais de financement	21 118

CONCILIATION & AFFECTATIONS

Remboursement de la dette à long terme	128 300
Excédent de fonctionnement affecté	(39 974)
Activités d'investissement	74 332
Dépenses constatées à taxer ou à percevoir	1 272
	<u>1 253 004</u>

EXCÉDENT de l'exercice **339 786**

Surplus non affecté au début 863 956

Surplus non affecté à la fin 1 043 002

Pierre Chamberland
Maire.